

MANUEL DE SÉCURITÉ :

MESURES PRATIQUES POUR LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN DANGER



CHAPITRE 3 : ANALYSE DES MENACES

“Nous savons, d’après nos discussions avec les DDH, qu’ils ignorent souvent les menaces. Ils pensent parfois que prêter attention aux menaces, c’est céder à ceux qui les profèrent, ou que le déni est la meilleure stratégie. Mais nous savons aussi qu’avant d’être tués, de nombreux DDH avaient reçu des menaces dans les jours précédents et qu’ils n’avaient pas réagi.”

Andrew Anderson, Directeur adjoint, Front Line

“Après l’assassinat de notre Directeur, j’ai commencé à recevoir des menaces. Mon organisation a mis en place une équipe entière qui a réfléchi aux différentes manières de réduire les menaces. Une partie de l’équipe a réfléchi comment influencer le Chef de la police et le Ministre de l’Intérieur. Une autre partie de l’équipe a concentré ses efforts afin d’obtenir le soutien des Ambassades – notamment celles qui apportent une aide bilatérale au système judiciaire et en matière de sécurité. Une troisième équipe a cherché comment renforcer ma protection chez moi et pendant mes déplacements. Ça a vraiment été une réponse organisationnelle.”

un DDH en Asie

Ce chapitre définit et donne des exemples de différents types de menaces et incidents de sécurité. Il propose cinq questions à se poser pour analyser les menaces. Il inclut une étude de cas d’un DDH en danger. Vous pourrez ensuite appliquer les cinq questions aux menaces que vous recevez. Vous trouverez aussi une section sur les incidents de sécurité et une section sur la surveillance. Pour finir, le chapitre aborde les stratégies pour réduire les menaces.



Dom-an, Philippines, dans une mise en situation de recevoir des menaces de mort et comment y réagir

Qu’est-ce qu’une menace ?

Nous avons défini la menace comme étant la déclaration ou l’indication d’une intention d’infliger un dommage, une punition ou une blessure.

Une menace peut être une **menace directe** contre vous, votre organisation ou votre famille.

Voici quelques exemples de menaces directes proférées contre des DDH :

“Tu ne vivras pas pour voir la nouvelle année”

“Ton organisation sera brûlée”

“Votre organisation ne sera pas enregistrée (légalement) l’année prochaine si vous continuez ce type de travail”

“On enlèvera et violera ta fille”

Des menaces symboliques telles que des animaux morts placés sur la porte d’entrée.

Une menace peut aussi être une **menace possible** – si d’autres DDH travaillant dans le même domaine sont menacés, il est probable que vous soyez le prochain à être menacé.

Nous allons aussi parler des **incidents de sécurité** – des événements qui peuvent indiquer ou conduire à une menace.

Par exemple :

- Vous pensez que quelqu'un vous surveille ou surveille votre bureau
- Il y a eu une effraction à votre domicile, à votre bureau ou de votre voiture
- Vous recevez des appels anonymes

Pourquoi êtes-vous menacé ?

Une menace a presque toujours un but – vous empêcher de faire quelque chose. Les DDH sont souvent menacés lorsqu'ils remettent en question des acteurs puissants. Les menaces prouvent que votre travail est efficace – et la menace vise à vous empêcher d'avoir un l'impact. Le défi est de parvenir à un équilibre pour écarter la menace autant que possible tout en poursuivant votre travail aussi efficacement que possible.

Il est important de prendre en compte pourquoi vous êtes menacé mais pas attaqué ?

- L'auteur de la menace peut ne pas avoir les moyens d'exécuter l'attaque contre vous et espère que la menace suffira à vous stopper
- Il se peut que l'auteur de la menace soit conscient du coût politique d'une attaque contre vous s'il était impliqué, et qu'il tente de stopper votre travail tout en évitant ces conséquences.

Cependant, la situation peut rapidement changer. Une personne qui profère des menaces et qui n'a pas de ressource peut réussir à les rassembler et la situation politique peut évoluer et mener les auteurs à vouloir risquer les conséquences d'une attaque. **Toutes les menaces doivent donc être prises au sérieux et les mesures pour éviter le risque doivent être mises en place.**

Comment réagir lorsque vous recevez des menaces

Recevoir une menace est une expérience choquante. Différentes personnes répondent de différentes façons :

Les DDH qui ont reçu des menaces décrivent leurs réactions et illustrent différents types de réponses :

“J'étais pétrifié ! Je suis resté chez moi en pensant aux menaces et je n'ai parlé à personne.” (paralysé par la menace)

“Donc ils viendront peut-être pour moi ? J'ai pensé que je ne pourrais rien faire pour les empêcher. J'ai juste continué à faire comme d'habitude.” (ignorer la menace)

“J'ai commencé à boire plus d'alcool.” (s'insensibiliser à la menace)

“Je me suis assis avec mes collègues et nous avons parlé de la menace et de ce que l'organisation devrait faire.” (analyser la menace)

“Lorsque j'ai reçu un SMS de menace, j'ai immédiatement acheté un nouveau téléphone non déclaré à utiliser avec ma famille et en cas d'urgence.” un DDH en Asie.

L'analyse de la menace est une réponse constructive, qui vous aide à mieux appréhender la situation.

Comment analyser une menace

Le but d'analyser une menace est d'obtenir autant d'informations que possible sur la menace, et d'être capable d'évaluer – au mieux – la probabilité qu'elle aboutisse.

“Lorsque j'ai terminé mes recherches, j'ai écrit un rapport controversé. J'étais fier de l'avoir signé de mon nom, mais plus tard, j'ai réalisé que de m'identifier ainsi m'avait mis en danger.”

un DDH d'Europe de l'Est

“J'ai été invité à une interview télévisée. Je n'avais pas demandé à la journaliste quelles questions elle me poserait. Ce jour là, mon interview suivait celle du Ministre et j'ai été filmé en train de dire des choses très négatives sur lui.

Après cela, une voiture suspecte s'est garée devant chez moi pendant des semaines.”

un DDH d'Europe de l'Est

“J'aidais une femme qui avait été violée par deux soldats. Les soldats étaient emprisonnés et attendaient leur procès. J'ai commencé à recevoir des sms menaçants, qui disaient que ma famille serait brûlée vive et que mon nom de famille serait détruit.

Après une enquête, on s'est aperçu que les menaces étaient envoyées par les femmes des deux soldats, qui avaient peur de perdre leur mari et leurs ressources financières. J'ai réalisé qu'elles ne pourraient pas mettre leurs menaces à exécution.”

un DDH en Afrique

Effectuer cette analyse avec des collègues de confiance est un atout. Ils seront peut-être plus objectifs que vous à ce moment-là et ils peuvent apporter différentes interprétations. (Mais au final, vous êtes la personne concernée et vous ne devriez pas être poussé à agir d'une manière avec laquelle vous n'êtes pas à l'aise).

Cinq étapes pour analyser une menace :

NB : Ne vous attendez pas à forcément avoir les réponses à toutes ces questions

1. Quels sont les faits précis qui entourent la menace ?

- Qui a communiqué quoi, quand et comment ?
- Si c'était un appel téléphonique, y avait-il des bruits de fond ?
- Quels étaient le langage et le ton de la menace ?
- Avez-vous été menacé après l'une de vos (nouvelles ?) activités ?

2. Les menaces présentent-elles une constante au fil du temps ?

Une constante peut inclure les éléments suivants :

- Vous recevez une série d'appels ou de messages menaçants
- Vous avez été suivi pendant deux jours et votre fils a été suivi hier
- Les autorités ont convoqué un autre DDH pour un interrogatoire. Vous êtes convoqué à votre tour.

Les constantes peuvent être :

- Le type de menaces préférées
- Les moyens employés pour menacer (en personne, par téléphone)
- Le moment où les menaces se produisent (jour de la semaine et l'heure)
- Les auteurs des menaces (s'ils sont connus)
- Le lieu où les menaces se produisent
- Les événements qui précèdent les menaces, par exemple si votre organisation a diffusé un communiqué de presse.



Rene Gradis, activiste écologiste au Honduras, a survécu à deux tentatives d'assassinat

NB : Lorsque la gravité de la constante de menace augmente, cela indique que la situation est de plus en plus dangereuse

3. Quel est le but de la menace ?

Est-ce que la menace indique clairement ce que l'auteur veut faire ? Si cela n'est pas clair, le timing peut permettre de déduire l'objectif – qu'avez-vous prévu ou qu'avez-vous fait récemment

“Le Président de notre pays a dit : ‘Tous ces DDH sont des terroristes’. Cette déclaration augmente le nombre et le type de personnes voulant s'en prendre à nous. Nous devons réagir face à ces menaces au plus haut niveau”.
un DDH en Amérique

4. Connaissez-vous l'origine de la menace ?

- Parfois vous ne la connaissez pas. Ne tirez pas de conclusions hâtives.
- Soyez aussi précis que possible. Si par exemple l'auteur est un policier, à quel commissariat appartient-il/elle ? Quel est son grade ?
- Si la menace est signée, provient-elle réellement de la personne/organisation dont le nom est utilisé ?
- Si vous connaissez l'auteur de la menace, examinez si il/elle a les ressources d'exécuter la menace. Si oui, cela augmente la probabilité que l'auteur passe à l'action.

5. Enfin, après avoir analysé les questions ci-dessus, pensez-vous que la menace sera exécutée ?

- C'est une évaluation difficile à faire et vous ne pouvez jamais être certain à 100%
- Votre réponse devra prendre en compte votre environnement, y compris l'historique des attaques perpétrées contre des DDH dans votre pays, les capacités des auteurs et le degré d'impunité qui règne pour les coupables
- Si vous avez des doutes, choisissez l'option qui vous semble la plus sûre

Devez-vous rapporter la menace à la police ? Voici des avis très différents de plusieurs DDH :

“Oui, une menace est un crime et la police est responsable du maintien de l'ordre.”

un DDH en Europe

“Non, le dernier DDH qui a rapporté une menace à la police a été renvoyé à sa famille dans un cercueil.” un DDH du Moyen-Orient

“Nous travaillons afin que la loi soit respectée dans notre pays – si la police locale ne fait rien, nous allons voir plus haut.” un DDH en Afrique

“Oui, si vous pouvez prouver que vous avez fait les démarches habituelles pour dénoncer un crime mais que la police n'a rien fait pour vous protéger ; vous pouvez vous servir de ceci comme preuve si vous voulez utiliser les mécanismes internationaux.”

un DDH en Amérique

De toute évidence, tout dépend de votre propre environnement.

“Même si la police est parfois à l'origine des attaques contre nous, nous avons réalisé qu'il est essentiel pour nous de développer des liens avec la police, au plus haut niveau. Nous avons organisé des rencontres avec le Chef de la police pour lui faire prendre conscience du coût politique de leurs agressions contre les DDH si elles étaient rendues publiques. Un de nos membres a été enlevé par deux policiers qui l'ont jeté dans le coffre d'une voiture. Les policiers ne l'avaient pas fouillé minutieusement et il avait toujours son téléphone. Il a pu nous appeler et nous dire le nom de l'un des policiers. Nous avons immédiatement contacté le Chef de la police pour lui donner l'information ; il a téléphoné aux policiers qui ont laissé notre collègue partir. Si nous n'avions pas développé ce lien, notre collègue aurait disparu pour de bon.” un DDH en Afrique



Activité – Etude de cas

Examinez cette étude de cas, réfléchissez aux 5 questions et comparez vos réponses avec celles des DDH.

Etude de cas

Une organisation a envoyé une femme DDH assister une communauté rurale qui manifestait contre la construction d'un barrage qui conduirait au déplacement de milliers de personnes et à la destruction d'un écosystème unique. Pratiquement toute la communauté était unie contre cette construction, à l'exception d'un petit groupe qui était en faveur du barrage car cela amènerait de l'emploi sur le court terme.

Un jour, un policier a arrêté son mari et lui a dit : "Vous devriez mieux contrôler votre femme".

Une semaine plus tard, un message a été punaisé sur la porte de leur maison disant : "Arrête de créer des problèmes – ou bien !"

Trois jours plus tard, après une manifestation à l'heure du déjeuner, la FDDH est rentrée chez elle et s'est aperçu que quelqu'un s'était introduit dans son domicile, que le chien avait été tué et un message disait : "Tu seras la prochaine !"

Réfléchissez aux cinq questions et si oui ou non la menace de tuer la FDDH doit être prise au sérieux.

1. Quels sont les faits précis qui entourent la menace ?

.....

2. Les menaces présentent-elles une constante au fil du temps ?

.....

3. Quel est le but de la menace ?

.....

4. Connaissez-vous l'origine de la menace ?

.....

5. Enfin, après avoir analysé les questions ci-dessus, pensez-vous que la menace sera exécutée ?

.....

A votre avis, que doit faire la FDDH ?
Prenez en compte ses vulnérabilités puis ses options.

.....

.....

Voici les commentaires de DDH sur ce cas :

- Le contexte est très important et les faits doivent être considérés au sein de ce contexte.
- Il y a une constante de menaces. L'avertissement du policier au mari peut ne pas faire partie de la constante— lorsque l'intention du policier n'est pas claire, parlait-il d'un point de vue personnel ou patriarcal, ou proférait-il la première menace, on considère que c'est un incident de sécurité.
- Le but de la menace semble être d'empêcher la FDDH d'aider la communauté à se mobiliser. Etant donné que la plus grave menace s'est produite pendant ou après la manifestation, cela indique que les auteurs s'inquiètent que ses efforts puissent saper leurs intérêts.
- Les véritables auteurs ne sont pas clairement identifiés, mais comme le projet de barrage doit impliquer l'Etat, il peut donc impliquer des agents de l'Etat, tels que la police. Des multinationales ou des gouvernements étrangers, qui sont sensibles ou non aux droits humains, sont probablement associés au projet. De grosses sommes d'argent sont en jeu – par conséquent les intérêts remis en question sont puissants et influents. D'autre part, le petit groupe de la communauté qui est en faveur du barrage, peut aussi être l'auteur – et peut ou non agir en accord avec les partenaires du projet de barrage.
- Les trois principaux facteurs indiquant que cette menace peut être exécutée sont :
 - Les acteurs puissants ayant la capacité d'exécuter la menace sont probablement les auteurs
 - La gravité croissante des constantes des menaces (rentrer par effraction dans la maison et tuer le chien indiquent que les auteurs sont disposés à la violence et qu'ils n'ont pas peur d'être pris)
 - Il règne vraisemblablement un climat d'impunité car les auteurs se sentent assez en sécurité pour entrer par effraction dans la maison de la FDDH en pleine journée.

Pensez-vous que la menace peut se concrétiser ? Oui certainement. La situation est dangereuse pour les raisons citées ci-dessus.

- Les vulnérabilités de la FDDH sont :
 - Elle est dans une nouvelle communauté où elle peut ne pas avoir accès ou ne pas connaître les filières d'influence.
 - Sa famille est avec elle- elle peut aussi être en danger.
- Les capacités de la FDDH sont :
 - La communauté
 - Son organisation (l'organisation pourrait aussi constituer une vulnérabilité si elle envoie la FDDH dans un lieu dangereux sans plan de sécurité ou sans les ressources suffisantes).



Un groupe de protection de l'environnement à La Unión, Province d'Olancho. Lorsque les jeunes ont commencé à documenter les exploitations forestières illégales, les menaces de mort ont commencé. D'autres membres de la communauté se sont alors ralliés à eux pour les protéger.

Que doit faire la FDDH ?

Il n'y a pas de réponse "correcte", car cela dépend en partie du contexte et en partie parce qu'il y aura toujours des facteurs qui ne peuvent être connus. Cependant, il y a plusieurs options – certaines sont des alternatives, d'autres peuvent être mises en place simultanément :

- Discuter de ce que veulent faire la FDDH et sa famille
- Contacter immédiatement son organisation et demander des conseils et des ressources supplémentaires – du personnel et/ou de l'équipement – et décider d'une stratégie de sortie au cas où elle doit partir rapidement
- Discuter avec la communauté de la façon dont elle peut la protéger personnellement, mais aussi sa famille et son domicile – peut-être à l'aide d'un système d'accompagnement
- Discuter de comment la communauté peut rassembler des renseignements sur les auteurs de la menace
- Réfléchir à une forme de soutien psychologique dont la FDDH pourrait vouloir en cette période stressante

En fonction des résultats de ces discussions, la FDDH pourrait envisager ces options :

- Quitter immédiatement la région avec sa famille
- Éloigner sa famille pendant qu'elle reste
- Améliorer sa sécurité physique en sécurisant son domicile (prendre un garde ?)
- Faire en sorte qu'elle ne sorte pas seule ou qu'elle ne laisse pas sa famille seule, et que les membres de l'organisation soient toujours au courant de son emploi du temps et de ses déplacements
- Revoir ses dispositifs de déplacements locaux – elle peut être plus vulnérable à ces moments là
- Rapporter ces menaces aux autorités (même si la police est peut-être impliquée, elle montrera qu'elle a un devoir de protection et documentera les menaces)
- Demander la protection de la police ou de l'Etat (s'il s'avère qu'ils ne sont pas les auteurs)
- Organiser une conférence de presse et rendre les menaces publiques
- Organiser un réseau avec d'autres organisations de défense des droits humains, locales ou régionales
- Entrer en contact avec des organisations internationales qui peuvent rendre l'affaire publique (notamment si des gouvernements étrangers qui ont la réputation de soutenir les droits humains sont impliqués dans le projet de barrage)
- Étudier si les tactiques de manifestations contre le barrage, et les messages utilisés sont les plus efficaces. Selon le contexte, elle devrait voir s'il serait utile de demander à rencontrer les partenaires de construction du barrage, afin d'expliquer les préoccupations de la communauté.



Analyse de mes menaces

Avez-vous été menacé ? Si oui, prenez quelques minutes pour examiner les 5 étapes d'analyse de la menace.

1. Quels sont les faits précis qui entourent la menace ?

.....
.....

2. Les menaces présentent-elles une constante au fil du temps ?

.....
.....

3. Quel est le but de la menace ?

.....
.....

4. Connaissez-vous l'origine de la menace ?

.....
.....

5. Enfin, après avoir analysé les questions ci-dessus, pensez-vous que la menace sera exécutée ?

.....
.....
.....

Etant donné vos vulnérabilités et capacités, qu'allez-vous faire ?

.....
.....
.....



Incidents de sécurité

Nous avons défini les incidents de sécurité comme des événements qui pourraient indiquer ou conduire à des menaces. Quelques exemples ont été donnés au début de ce chapitre. En voici deux autres :

- Vous avez une raison de croire que vos e-mails sont interceptés
- Des inconnus posent des questions à votre sujet à vos voisins ou collègues

Les incidents de sécurité peuvent être des indicateurs extrêmement importants pour savoir quand la menace va augmenter, ne les négligez jamais.

Que faire si vous connaissez un incident de sécurité

1. Ecrivez immédiatement les faits et les circonstances de l'incident de sécurité
2. Parlez de l'incident de sécurité à vos collègues
3. Analysez l'incident de sécurité et décidez de la marche à suivre

Que faire si vous connaissez plusieurs incidents de sécurité

Dans certains pays, les DDH connaissent une série de menaces et d'incidents de sécurité. Les mêmes principes s'appliquent. Ils doivent tous être écrits et contenir le plus de faits possibles – les mots précis employés, la description de la personne, la plaque d'immatriculation etc. Si c'est votre cas, tenir un journal des incidents de sécurité est une bonne idée ; vous pourrez y consigner chaque menace ou incident de sécurité. Vous pourrez alors facilement voir si la gravité augmente.

Si vous travaillez dans une organisation, vous devrez vous assurer que tous les employés inscrivent tous les incidents de sécurité dans le journal prévu. Par exemple, si un membre du personnel pense avoir été suivi en rentrant chez lui, si l'ordinateur d'un autre est volé et si une troisième entend que des personnes suspectes se sont rendues chez lui, tout doit être rapporté et consigné dans le journal. Si seul l'un de ces incidents a lieu, c'est peut-être uniquement la personne qui imagine que l'incident est lié à son travail de DDH. Mais si les trois incidents se produisent dans un court laps de temps, alors cela peut être une indication claire que quelqu'un porte un intérêt négatif à l'organisation et que des plans de sécurité doivent passer à un niveau plus rigoureux.

“Nous avons remarqué que des taxis commençaient à se garer devant notre bureau. Le personnel prenait souvent ces taxis au lieu de marcher jusqu'à la station de taxi la plus proche. Les chauffeurs entamaient la conversation demandant ce qu'ils avaient fait pendant la journée.

Notre organisation rencontre régulièrement d'autres organisations afin de parler du travail et des questions de sécurité. Lors de la réunion suivante, nous avons mentionné cet incident de sécurité. Les membres des autres organisations présents ont alors réalisé que des taxis avaient aussi commencé à se garer devant leurs bureaux.

Nous en avons conclu que soit les autorités utilisaient les chauffeurs de taxi pour obtenir des informations sur nous, soit elles faisaient passer leurs agents pour des chauffeurs de taxi.

Nos organisations ont alors décidé que la réponse la plus sûre était de prétendre que nous n'avions rien remarqué, mais nous avons averti le personnel de ne rien dire à propos de leur travail dans le taxi, mais plutôt de parler de sujets inoffensifs.”

un DDH en Amérique

Surveillance

Une constante d'incidents de sécurité peut signifier que vous êtes surveillé par les autorités ou d'autres acteurs (même si une équipe de surveillance professionnelle est en mesure de faire ce genre de tâche sans que vous ne vous en rendiez compte).

Il y a trois raisons possibles pour que quelqu'un décide de vous placer sous surveillance :

- Rassembler des informations (peut-être à cause de vos activités, ou parce que vous êtes lié à une personne ou à un groupe dont les activités menacent les auteurs)
- Intimidation
- Projet de vous arrêter, de vous enlever ou de vous agresser

La raison peut changer en fonction de ce que l'auteur croit avoir trouvé, ou à cause d'un changement du contexte politique.

Si vous êtes surveillé, vous et vos collègues devez évaluer, selon votre expérience et l'historique des incidents, la raison la plus probable de ces surveillances. Il est important de maintenir un équilibre entre prendre des précautions et ne pas devenir paranoïaques.

Que vous soyez ou non sous surveillance, en tant que DDH en danger, il est bon de développer de nouvelles compétences pour être toujours en alerte. Vous devez au moins :

- Suivre vos instincts – si vous pensez que quelque chose ne va pas, vous avez peut-être remarqué quelque chose de manière subliminale – agissez pour sortir de la situation
- Etre particulièrement conscient de la possibilité d'une surveillance devant chez vous et devant votre bureau – une équipe de surveillance aurait un "point de départ", où elle serait sûre de vous trouver, et généralement cela serait l'un de ces deux endroits.
- Faire attention à tout ce qui sort de l'ordinaire – des personnes étranges, des comportements inhabituels, des cadeaux inattendus (le mieux est de les refuser, ils peuvent être mis sur écoute)
- Faire attention aux personnes que vous voyez et les décrire, trouver une ressemblance avec quelqu'un – ceci aidera si ces personnes se présentent dans différentes situations
- Faire attention aux véhicules que vous voyez et se rappeler de leurs principales caractéristiques, par exemple, la marque, la couleur, le numéro d'immatriculation



“Les communications des DDH sont souvent surveillées” l’avocat défenseur des droits humains, Martin Oloo, Kenya

En matière de surveillance, nous vous conseillons de :

- Avoir un plan pour savoir ce que vous feriez dans certaines situations, avant que cela ne vous arrive – vous pouvez vous mettre d'accord sur des codes – mots ou phrases-, des mots de passe pour communiquer par messages cryptés avec votre famille et vos collègues, vous procurer un téléphone qui n'est pas à votre nom et vous arranger pour avoir accès à un véhicule qui ne vous soit pas associé, que vous pourrez utiliser en cas d'urgence
- Réfléchir au but de cette surveillance ! Rassembler des informations ? Intimidation ? Projet de vous arrêter ? (Si vous estimez que vous êtes en danger, prenez des mesures pour vous sortir de la situation et vous rendre dans un lieu sûr).
- Présumer que vous êtes sous surveillance (vous-même, vos téléphones, votre véhicule) en cas de doute.
- Éviter de mettre les autres en danger
- Agir avec naturel – pour vérifier si vous êtes surveillé, regardez devant chez vous le matin, en sortant les poubelles, ou ayez quelqu'un chez vous qui regarde discrètement ce qui se passe lorsque vous partez travailler
- Changer toutes vos habitudes : changez les heures (et même les jours) de travail, prenez différents itinéraires si possible, ne prenez pas des habitudes prédictibles (comme toujours vous rendre au magasin ou au sport ou au bar à une heure et un jour précis).

“Avant de savoir à quel point c'est risqué, nous défilions tout le temps les types qui nous surveillaient ! J'y allais et je prenais des photos de leurs plaques d'immatriculations et de leurs têtes avec mon téléphone portable. Maintenant je fais comme si je ne les avais pas vus.”
un DDH en Afrique

Il est généralement déconseillé de :

- Défier toute personne susceptible selon vous de vous surveiller (elles risquent de vous surveiller plus discrètement dans le futur et vous ne saurez pas qu'elles sont là)
- Utiliser les vieilles méthodes de contre-surveillance, comme regarder dans la vitrine d'un magasin (votre langage corporel pourrait révéler ce que vous faites vraiment) ou accélérer pour semer une voiture (vous ne savez pas combien de véhicules vous suivent).

Pour plus d'informations, lire l'annexe 14 : Technologies et méthodes de surveillance

Note : Souvenez-vous que toutes les pages sur lesquelles vous pouvez commencer à élaborer votre plan de sécurité peuvent être détachées et rassemblées dans un lieu sûr.



L'organisation Women Journalists Without Chains (Femmes journalistes sans chaînes) au Yémen a reçu une subvention de Front Line afin d'installer un système d'alarme au bureau.

“Des actions symboliques peuvent vous aider, vous et votre organisation, à répondre aux attaques. Après que notre bureau ait été mis à sac, nous avons nettoyé notre bureau et nous avons ensuite organisé un événement symbolique – nous nous sommes rassemblés avec des fleurs et espoir pour consacrer une nouvelle fois notre bureau à la lutte pour les droits humains.”
un DDH en Amérique



Khalid El Jamai est l'un des rares journalistes au Maroc qui, grâce à sa réputation exceptionnelle, a pu écrire une lettre ouverte au Roi sur la question de la torture, sans en subir les lourdes conséquences.

Réduction de la Menace

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, réduire les menaces est l'aspect le plus difficile de la Formule Risque. Réduire vos vulnérabilités et accroître vos capacités est plus facile car vous contrôlez ces aspects (voir l'annexe 4 : Capacités générales identifiées par les DDH).

Il existe cependant certaines manières de réduire les menaces. Vous pouvez utiliser plusieurs stratégies à la fois. Vous devrez juger de ce qui fonctionnera le mieux dans votre cas.

- Faire face à la menace
 - Entamez un dialogue avec les auteurs (peut-être qu'ils ne comprennent pas exactement ce que vous faites ou ne savent pas que votre travail est légal)
 - Trouvez une façon de faire connaître aux auteurs l'importance du coût politique des menaces ou des attaques contre vous, soit directement soit par l'intermédiaire de quelqu'un d'autre (prouvez que vous avez des alliés influents dans le pays ou à l'étranger)
 - Rendez publiques les menaces que vous recevez
- NB : Utilisez ces stratégies uniquement si vous estimez qu'elles ne risquent pas de vous mettre en danger. Evitez-les si vous pensez que cela risque d'aggraver la situation.
- Partager la menace
 - Publiez les informations controversées par le moyen d'une coalition et pas seulement votre organisation
 - N'indiquez pas les noms de particuliers sur des rapports sensibles etc. – uniquement le

- nom de l'organisation
- Éviter la menace
 - Cessez temporairement le travail qui attire une attention négative (ou prétendez que vous arrêtez)
 - Déménagez temporairement dans un lieu plus sûr
 - Renforcez vos mesures de protection différemment, par exemple :
 - Faites vous accompagner à tout moment
 - Changez vos itinéraires et habitudes
 - Faites très attention à tout nouveau contact que vous n'avez pas vous-même entamé
 - Laissez un plan détaillé de vos déplacements à un contact de sécurité de confiance, qui pourra régulièrement vérifier que vous allez bien
 - Ne changez pas votre programme sans en avoir informé votre contact de sécurité.

Enfin, il est important de souligner que vous ne pouvez pas prédire le futur ou connaître les pensées des autres avec précision. Il est donc toujours préférable de choisir l'approche qui vous semble la plus sûre.

“Je recevais des menaces et je me sentais vulnérable. Le Conseil de l'Europe m'a invité à chaque rencontre du Conseil cette année-là. Je suis devenu très connu et intouchable !”
Un DDH en Europe de l'Est

“Après avoir été menacé par un groupe conservateur religieux, nous avons pris contact avec le leader de l'une des plus grandes organisations musulmanes. Il a accepté de parler lors d'un rassemblement public et là, il a dit qu'il soutenait notre groupe. Ceci a réduit les menaces.”
un DDH en Asie

“Nous utilisons souvent du matériel d'enregistrement. Nous filmons toutes les interviews que nous donnons, nous ne pouvons donc pas être accusés de quelque chose que nous n'avons pas dit. Lorsque notre bureau a été fouillé, nous avons filmé la scène entière afin que rien ne puisse être dissimulé. Nous avons un système d'enregistrement relié au téléphone pour pouvoir enregistrer toutes les menaces que nous recevons. Ceci contribue à nous protéger.”
un DDH en Europe de l'Est



La Haute Représentante de l'UE Catherine Ashton félicite Dr Soraya Sobhrang, lauréate du Prix Front Line 2010